

« Un collaborateur satisfait pour un patient satisfait. »

L'unité de médecine B est une unité de médecine générale en soins aigus et spécialisée en oncologie. Son équipe pluridisciplinaire accueille les patients-es 24h sur 24h et 7j sur 7j. Pour compléter notre équipe, nous recherchons un-e

Aide soignant-e (AS) ou un-e Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC) à 60-70%

Renseignements

Mme Jobard Cattin Sophie

Infirmière cheffe d'unité de soins de médecine B

+41 79 559 51 40

Vos missions

- Accompagner et suppléer, de manière autonome, le-a patient-e dans ses activités de la vie quotidienne en fonction de leurs besoins, de leurs habitudes et de leurs valeurs
- Respecter le plan de soins établi, ainsi que les critères de sécurité, efficacité, économie et confort des personnes
- Collaborer au recueil de données et percevoir le potentiel de santé et les ressources du patient et des proches, valoriser leur maintien et encourager leur développement
- Accompagner le-a patient-e et ses proches dans les situations de crise et de fin de vie
- Contribuer à l'amélioration de la qualité des soins
- Maintenir l'ordre et l'hygiène dans l'environnement du patient et dans l'unité en général
- Assurer la gestion du matériel
- En tant qu'ASSC en collaboration avec l'infirmier-ère, et en interdisciplinarité, prendre en charge des patient-es stables

Votre profil

- Titulaire d'une formation d'Aide en Soins et Accompagnement ou d'un CFC d'ASSC
- Expérience en unité de soins aigus, un atout
- Connaissance des règles d'hygiène hospitalières
- Bonnes connaissances des outils bureautiques usuels

Vos compétences

- Capacité à organiser son travail de manière autonome
- Flexibilité, disponibilité et capacité d'adaptation
- Anticipation et sens des initiatives
- Gestion du stress et des imprévus
- Dynamisme et ouverture d'esprit
- Aisance à travailler de manière pluridisciplinaire

Informations complémentaires

- Lieu de travail : Suisse, Canton de Neuchâtel, site de Chaux-de-Fonds
- Entrée en fonction : 1er juin 2024 ou à convenir en contrat à durée déterminée d'une année
- Collocation en classe 3 chaine 101 pour les AS et classe 5 chaine 102 pour les ASSC selon grille salariale CCT 21.

Les postulations complètes (lettre de motivation, Curriculum Vitae, diplômes, pièce d'identité et certificats de travail) sont à nous adresser <u>jusqu'au 30 avril 2024</u> en cliquant le lien suivant : <u>Cliquez pour postuler</u>

Cadre et conditions de travail attractifs régis par la convention collective de travail Santé 21.

Toute question complémentaire concernant la procédure de postulation peut être adressée par téléphone au Service Engagement au +41 32 713 30 13



